

DES ÉLUS ENGAGÉS POUR LE PAYS DE NAY

2026 - 2032

LE PRÉSIDENT, LES VICE-PRÉSIDENTS ET LEURS DÉLÉGATIONS

PAYS^{de}**NAY**
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES

SEPTEMBRE 2026

WWW.PAYSDENAY.FR



P.02 ● SOMMAIRE

P.03 ● EDITO

P.04 ● PRESENTATION

P.08 ● CHRISTIAN PETCHOT-BACQUÉ

P.10 ● JEAN-MARIE BERCHON

P.12 ● HUBERT VIGNAU

P.14 ● FLORENT LACARRERE

P.16 ● MARIE-AGNÈS MÉNORET ULTRA

P.18 ● MARC CANTON

P.20 ● CYRILLE FRAIZE

P.22 ● MONIQUE TRIEP-CAPDEVILLE

P.24 ● STÉPHANE VIRTO

P.26 ● PHILIPPE LACROUX

P.28 ● FRANCIS ESCALÉ

P.30 ● BERNARD PUYAL

P.32 ● JEAN-JACQUES LAFFITTE

P.34 ● GABRIEL BLAZQUEZ

Conception : Service communication | Rédaction : Laurence Fleury, service communication

Crédit photo : Jean-Michel Ducasse | Impression : 3B impression

JUIN 2026



ÉDITO

Ensemble pour nos 29 communes

Voici le supplément, spécial, annoncé dans le numéro 51 d'Interfaces, notre bulletin communautaire d'information, vous présentant les élus communautaires issus des élections du 13 avril dernier ainsi que les instances créées pour le fonctionnement de notre communauté de communes.

Notre communauté de communes évolue au fil des modifications réglementaires. Elle compte désormais 52 conseillers communautaires, ainsi que 14 conseillers suppléants pour les communes n'ayant qu'un seul délégué. La représentation féminine y est plus forte, du fait des nouvelles règles de parité dans les élections municipales et du nombre accru de femmes parmi les maires.

Treize vice-présidents animent treize commissions, ouvertes à tous les conseillers municipaux de nos 29 communes, afin que chacun puisse participer à notre vie collective, à nos projets comme à notre évolution, au service de nos communes et de nos 30 000 habitants.

Ainsi, notre communauté de communes n'est pas seulement un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI). Nous avons souhaité en faire un très bel outil au service de nos communes et de notre territoire. En ce sens, nous pouvons dire qu'avec les anciens élus, les moins anciens et les nouveaux, nous y avons plutôt bien réussi.

Pour ma part, c'est encore et toujours un réel plaisir de travailler avec eux dans ce seul objectif, accompagné par les cadres et les agents de nos différents services, compétents et engagés dans leurs diverses missions.

Cordialement vôtre,

Christian Petchot-Bacqué



COMMENT SONT ÉLUS LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ?

Les conseillers communautaires actuellement en fonction ont été élus lors des **élections municipales et communautaires de mars 2026**. Ils sont désignés au suffrage universel direct par les citoyens, en même temps que les conseillers municipaux.

Dans les communes de 1000 habitants et plus, les électeurs votent pour une liste de candidats sur laquelle figurent également les futurs représentants à la Communauté de communes.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés parmi les conseillers municipaux élus, selon l'ordre prévu par la loi. Leur mandat dure six ans, comme celui des conseillers municipaux.

Une fois installés, les conseillers communautaires élisent en leur sein le président et les vice-présidents de la Communauté de communes.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, QUI DÉCIDE À LA CCPN ?

On connaît le conseil municipal, qui se réunit dans chaque commune pour voter le budget, lancer des travaux ou débattre de projets locaux. Le conseil communautaire, c'est un peu son équivalent à l'échelle intercommunale : c'est l'instance collégiale délibérative du territoire. au-delà des frontières de chaque village.

> Qui siège autour de la table ?

Le conseil communautaire rassemble des élus issus des 29 communes qui composent la CCPN. Chaque commune y délègue un ou plusieurs représentants, selon un principe de proportionnalité : plus une commune est peuplée, plus elle dispose de sièges. C'est cette répartition qui garantit que chaque territoire, petit ou grand, ait une voix au chapitre. (Liste complète des élus p 7.)

> Comment ça fonctionne ?

Les règles de fonctionnement s'inspirent largement de celles des conseils municipaux, avec quelques ajustements propres à l'intercommunalité, précisés dans un règlement intérieur.

> Et concrètement ?

Les élus se retrouvent en moyenne 7 fois par an lors de séances publiques, au siège de la Communauté de communes, pour échanger sur les orientations du territoire : aménagement, économie, environnement, services aux habitants... Un rythme qui permet de suivre les dossiers sans pour autant enchaîner les réunions.

CIRCUIT DÉCISIONNEL

SERVICES

Les chefs de **SERVICE**, sous l'autorité de leurs **VICE-PRESIDENTS**, assurent la gestion quotidienne et la préparation des décisions et des commissions.



COMMISSIONS

Animées par les vice-présidents, les **COMMISSIONS** examinent les projets de délibération pour avis. Elles sont saisies des projets de la CCPN dans leurs domaines et font des propositions.



EXÉCUTIF

L'EXÉCUTIF réunit le **PRESIDENT** et les vice-présidents tous les 15 jours.
Il suit en continu les principales affaires de la CCPN.



BUREAU

Le **BUREAU**, composé d'un membre de chaque commune, examine les projets de délibérations et arrête l'ordre du jour du conseil communautaire.
Il se réunit aussi sur des dossiers spécifiques, parfois conjointement avec la ou les commissions concernées.



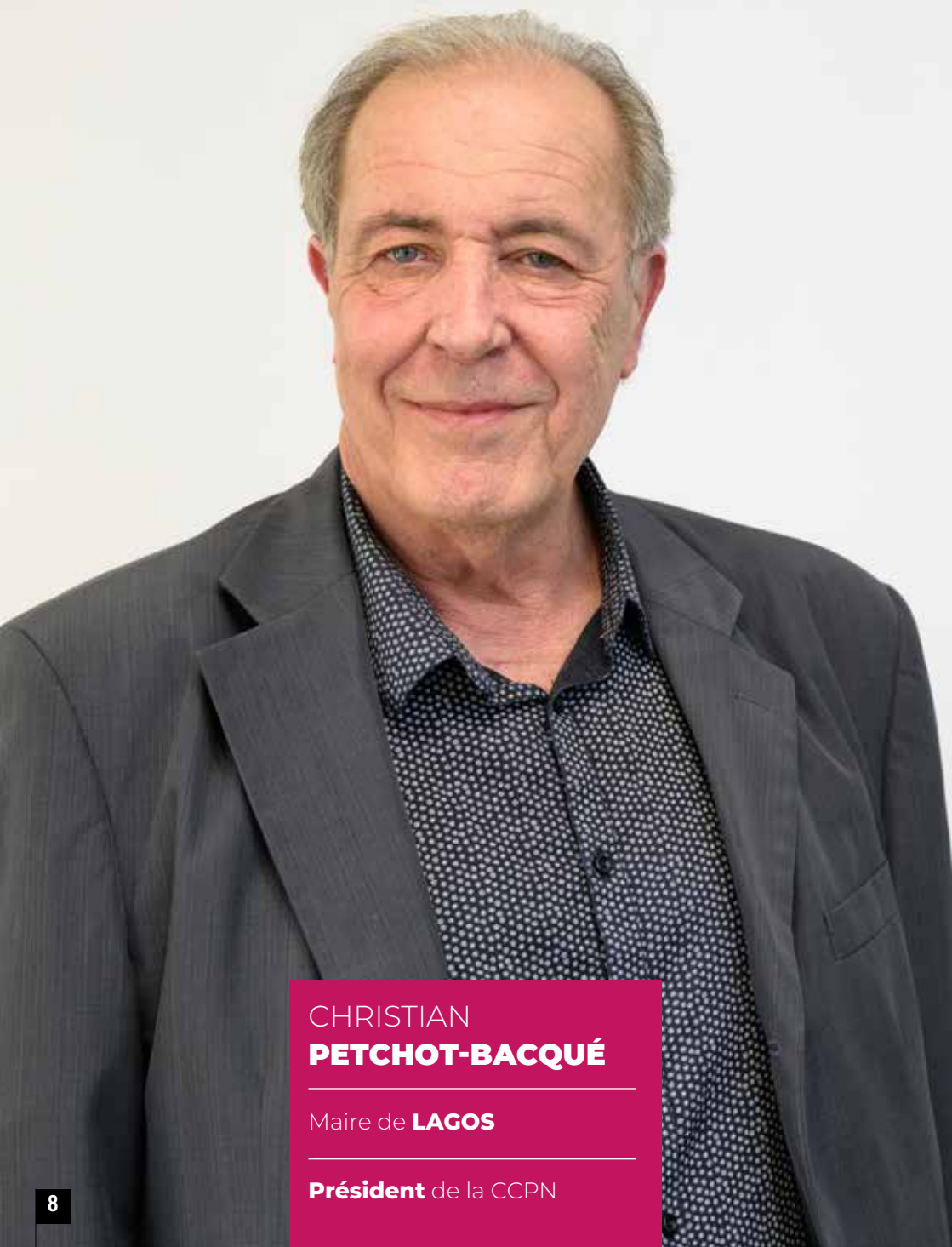
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le **CONSEIL COMMUNAUTAIRE** examine et approuve les projets de délibérations.
Le président lui rend compte de ses décisions prises sur délégation

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

ANGAÏS	BARBE-BARRAILH Jean-Laurent	COARRAZE	MÉNORET ULTRA Marie-Agnès
	VIGNAU Hubert		HOUNIEU Maryse
ARBEOST	FRAIZE Cyrille		LANGER Sylvain
	<i>FEUGAS Marion</i>	FERRIERES	AYCAGUER Roger
ARROS DE NAY	BERGERON Lionel		<i>FAUVEAU Delphine</i>
	d'ARROS Gérard	HAUT-DE-BOSDARROS	MADEC Cédric
ARTHEZ-D'ASSON	LAFFITTE Jean-Jacques		<i>SAINT-MARTIN Brice</i>
	<i>NABARRA Guy</i>	IGON	COUMET Monique
ASSAT	DESNOUES Stéphane		LABAT Marc
	MALDONADO Marie	LABATMALE	LACARRERE Florent
	RHAUT Jean-Christophe		<i>SANJUAN Isabelle</i>
ASSON	PANATIER Corinne	LAGOS	PETCHOT-BACQUÉ Christian
	VANHOOREN Audrey		<i>TURON Jean-Luc</i>
	CANTON Marc	LESTELLE-BÉTHARRAM	BERCHON Jean-Marie
BALIROIS	JOANIN Julie		LADESBIÉ Jean-Marc
	<i>MALOZON Julie</i>	MIREPEIX	VIRTO Stéphane
BAUDREIX	ESCALÉ Francis		HUROU Nicole
	<i>BOUQUET Michel</i>	MONTAUT	JOUANDOU LEDIN Claudie
BÉNÉJACQ	COURADET Sébastien		MORAND Thibaud
	CAZALA-CROUTZET Marie-Ange	NARCASTET	CORDEIRO Christophe
BEUSTE	CARRASQUET Nadine		LEPEZ Martin
	<i>MULÉ-BERTRANINE Jean-Claude</i>	NAY	TRIEP-CAPDEVILLE Monique
BOEIL-BEZING	CAMY Gilles		BONNASSIOLLE Jean-Pierre
	LORRY Béatrice		CHABROUT Guy
BORDÈRES	BLAZQUEZ Gabriel		MAURIN Marina
	ESQUERRE-CACHA Laurence	PARDIES-PIETAT	CABANNE Pascal
BORDES	PUYAL Bernard		<i>VIGNAU Patricia</i>
	ALFONSO Marie-Ange	SAINT-ABIT	CAZET Michel
	CASTAGNAU Serge		<i>PONTOIS Brigitte</i>
	TOUSSAINT Coralie	SAINT-VINCENT	SEYRES Loïc
BOURDETTES	LACROUX Philippe		<i>LACOSTE Christelle</i>
	<i>DOMENJOLLE Didier</i>		
BRUGES-CAPBIS-	SEINTURIER Eric		
MIFAGET	PEYHORGUE Catherine		

Les suppléants sont indiqués en italique



CHRISTIAN
PETCHOT-BACQUÉ

Maire de **LAGOS**

Président de la CCPN

CHRISTIAN PETCHOT-BACQUÉ

Pilier de la vie locale, fidèle au poste, il entame son sixième mandat de maire à Lagos et rempile pour la quatrième fois à la Présidence de la communauté de Communes du Pays de Nay.

Monsieur Petchot-Bacqué, pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai exercé en tant que maire sur deux siècles différents et plus rare encore, sur deux millénaires. Et je trouve cela très amusant ! Blague à part, après des études de conducteur de travaux en bâtiment et travaux publics, j'ai commencé ma carrière dans les travaux publics à Toulouse et Albi, puis j'ai travaillé dans un bureau d'études dans l'hydraulique. Ma rencontre avec la collectivité remonte à 1985 lorsque j'ai passé le concours pour devenir technicien territorial. J'ai rencontré un maire des Hautes-Pyrénées, à Bazet, qui avait 4 mandats à son actif. Il m'a beaucoup appris et surtout à me référer systématiquement aux communautés de communes. C'est là qu'est née mon envie de devenir acteur de la vie locale. Puis je suis devenu ingénieur territorial au Département, mis à disposition du syndicat mixte du Pic du Midi de Bigorre en charge des finances, au moment des travaux de réhabilitation du pic et de lancement de l'exploitation touristique. Une superbe aventure ! J'y ai travaillé 7 ans, jusqu'à ma première élection à la présidence de la CCPN en 2008.

Quelle est votre vision de l'interco ?

Pour moi, il est essentiel que la CCPN soit au service de ses 29 communes. Depuis trois mandats, nous travaillons à en faire le plus bel outil possible. Chacun pourrait faire ses projets dans son coin,

mais en se regroupant, on est plus fort. Ce qui m'a motivé à m'engager, c'est donc l'envie de travailler pour ce territoire, de me sentir utile au service de ses habitants et avec des équipes formidables. Mais il faut être élu longtemps pour mener à bien des projets, et je suis très reconnaissant pour la confiance que l'on continue de me porter.

Quel est l'atout du Pays de Nay que vous souhaiteriez préserver ou développer ?

On doit préserver notre tissu économique qui est important avec Turboméca bien sûr, mais pas seulement. On a aussi beaucoup d'autres entreprises dynamiques sur le territoire, et on s'emploie à en inciter d'autres à venir s'installer. L'eau est un enjeu énorme, on est d'ailleurs une des rares communautés de communes à avoir pris la compétence totale de l'eau et à l'exercer en régie. Le fer est aussi à l'origine de nos premières machines agricoles et de l'industrie. C'est cette histoire qui a permis de développer notre tissu économique, que l'on se doit de préserver.

Quel mot choisiriez-vous pour décrire le Pays de Nay ?

Je trouve que « Pays de Nay » est une belle définition pour décrire l'ensemble de nos villages, nos rivières, nos habitants. Nous occupons un petit pays, entre plaine et montagne, doté d'une forte identité. Cette diversité a son importance !



JEAN-MARIE
BERCHON

Maire de **LESTELLE-BETHARRAM**

1^{er} Vice-Président délégué au
TOURISME-MONTAGNE

JEAN-MARIE BERCHON

Maire de Lestelle-Bétharram depuis 2001, vice-président de la CCPN depuis 2008 et compagnon de route de Christian Petchot-Bacqué depuis de nombreuses années, il reconduit pour la deuxième fois son mandat de premier vice-président.

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai exercé en tant que médecin généraliste à Nay jusqu'en 2020. J'entame mon 5^e mandat à la mairie de Lestelle-Bétharram, après deux dans l'opposition auparavant. Et c'est mon 4^e mandat de vice-président.

Quelle est votre vision de l'intercommunalité ?

Elle ne doit pas être une super structure qui s'ajoute au mille-feuille des collectivités, ni déshabiller les communes de toutes leurs compétences. Le fonctionnement de la CCPN - et cela nous tient à coeur - permet à tous les conseillers municipaux de participer aux commissions s'ils le souhaitent. C'est très important car ils peuvent ainsi s'impliquer dans l'élaboration des projets. Et même s'il y a des débats et des divergences politiques, ce qui est normal, tous les projets et budgets sont votés à l'unanimité. Nous sommes une équipe soudée.

Présentez-nous votre délégation

Je suis vice-président de la commission Tourisme-Montagne chargée de la mise en place de tous les projets touristiques de la CCPN. Le dernier gros aménagement s'est fait au Soulor, en partenariat avec la communauté de communes Pyrénées Vallée des Gaves pour valoriser le site. On projette désormais la mise en tourisme du gave de Pau en

partenariat avec l'agglomération Tarbes-Lourdes, afin de combiner des descentes en kayak et en raft avec la découverte du patrimoine alentour.

J'ai aussi une délégation du Président sur les questions de santé. Nous travaillons, avec les médecins généralistes, l'association PAIS et le dispositif Présence médicale 64 du département, à l'attractivité du territoire pour l'installation de jeunes médecins afin de préserver son maillage médical.

Nous participons au contrat local de santé mis en place par l'ARS sur le territoire avec les intercommunalités de Luy-en-Béarn et Nord-Est Béarn.

Quel est l'atout du Pays de Nay que vous souhaiteriez préserver ou développer ?

On a des atouts naturels formidables : l'accès à la montagne par le Soulor, le gave de Pau, un patrimoine classé conséquent, et un pôle économique autour de Safran très dynamique. Les équipements mis en place par la CCPN : centre culturel, crèches, piscine... sont très appréciés par les habitants et contribuent à son attractivité.

Quel mot choisiriez-vous pour décrire le Pays de Nay ?

Accueillant est un terme qui convient bien. Pour le cadre de vie et pour les services offerts à la population.



HUBERT
VIGNAU

Maire de **ANGAÏS**

2^e Vice-Président délégué à la
JEUNESSE
EMPLOI - INSERTION
COOPÉRATIONS
INTERNATIONALES

HUBERT VIGNAU

Maire d'Angaïs depuis 2020, il démarre son premier mandat de vice-président de la CCPN, en charge de la commission Jeunesse, Emploi, Insertion.

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis retraité de chez Safran, où j'ai exercé en tant que cadre. J'attaque mon second mandat de maire, mais je suis élu depuis 1989. J'ai d'abord fait deux mandats de conseiller municipal, puis trois mandats d'adjoint au maire. C'est très intéressant de mener des projets pour le bien de tous, et c'est la raison pour laquelle je suis dans la chose politique depuis très longtemps.

Quelle est votre vision de l'interco ?

C'est une collectivité qui exerce des compétences que des petites communes ne pourraient pas exercer seules. J'ai été délégué communautaire et j'ai travaillé dans les commissions qui, à la CCPN, sont ouvertes à tous les conseillers municipaux. Je m'y suis investi, je vais pas dire depuis toujours, mais presque ! Et surtout depuis 2008. Et j'ai travaillé pour le SIVOM qui était un peu l'ancêtre de la communauté de communes, un syndicat à vocations multiples qui exerçait certaines compétences que les mairies lui déléguaient. Toujours dans le même esprit de regrouper les forces.

Présentez-nous votre délégation

Je suis vice-président de la commission Jeunesse, Emploi, Insertion. Et je suis, depuis

2001, président du Plan Local d'insertion Emploi (PLIE) Béarn Adour qui fait partie intégrante de cette commission. Je connais donc bien les problématiques d'emploi et d'insertion des personnes isolées. La délégation chapôte également la mission locale et l'info Jeunes. Elle concerne aussi les adultes : le PLIE s'adresse aux chômeurs longue durée, aux bénéficiaires du RSA, à des gens éloignés de l'emploi. Il faut commencer par résoudre des problèmes de mobilité ou autres, pour rendre ces gens employables et les faire rentrer dans la vie active. C'était mon souhait de m'occuper d'une délégation très humaine et sociale.

Quel est l'atout du Pays de Nay que vous souhaiteriez préserver ou développer ?

Le Pays de Nay a beaucoup de richesses : la montagne avec le tourisme et le pastoralisme, la plaine et le piémont avec beaucoup d'agriculture, et pas mal d'industries, dont Safran. Je ne peux pas dire qu'il faut en développer une plus que les autres. Elles méritent toutes notre attention.

Quel mot choisiriez-vous pour décrire le Pays de Nay ?

Accueillant. Car c'est un coin où il fait bon vivre. Et le Pays de Nay est accueillant pour les nouveaux arrivants. À nous de faire en sorte qu'ils trouvent leur place, s'intègrent et y vivent le mieux possible.



FLORENT
LACARRÈRE

Maire de **LABATMALE**

3^e Vice-Président délégué aux

FINANCES

**ADMINISTRATION
GÉNÉRALES**

FLORENT LACARRÈRE

Il entame son deuxième mandat à la mairie de Labatmale et sa toute première vice-présidence à l'intercommunalité, en charge de la commission Finances et Administration générale.

Présentez-vous en quelques mots

J'ai 31 ans. J'ai été élu maire en 2020, à 25 ans, après avoir exercé un premier mandat comme adjoint en 2014, à 19 ans. Je suis passionné par l'action locale et les collectivités territoriales et je souhaite apporter ma pierre à la construction du Pays de Nay. En tant que conseiller régional, je contribue aussi à fluidifier les relations et à faire vivre les partenariats entre la CCPN et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Quelle est votre vision de l'interco ?

C'est une forme d'alchimie qui doit révéler le potentiel de notre territoire, sans jamais marcher sur les pieds des maires, qui doivent conserver le sens et la proximité de leur action municipale. Les communes doivent se sentir pleinement parties prenantes de l'action intercommunale. On y arrive en gardant une intercommunalité à taille humaine, à 29 communes et en permettant à tous les conseillers municipaux de participer aux commissions s'ils le souhaitent.

Présentez-nous votre délégation

Je suis en charge de la commission Finances et Administration générale. C'est un gros morceau, complexe et technique ! Derrière les finances, il y a surtout un enjeu : garantir la soutenabilité de notre modèle intercommunal, alors que l'État fragilise financièrement les collectivités. Mon rôle est de travailler avec tous les vice-présidents et toutes les commissions pour parvenir à construire des projets ambitieux tout en préservant nos équilibres

financiers. Je m'occupe aussi des associations, elles-mêmes fragilisées par la baisse des aides publiques. Il ne faudrait surtout pas perdre ce qui fait notre singularité : un tissu associatif particulièrement riche, qui permet d'organiser de nombreux événements sportifs et culturels tout au long de l'année.

Quel est l'atout du Pays de Nay que vous souhaiteriez préserver ou développer ?

L'atout du Pays de Nay, comparé à d'autres intercommunalités, c'est sa taille. À 29 communes, on sait encore se parler et personne n'est mis de côté. C'est aussi un territoire magnifique ! Mais nous devons prendre à bras-le-corps un autre enjeu : l'urgence climatique. Nous devons accélérer la mise en œuvre de notre Plan Climat pour renforcer la résilience du territoire face aux événements climatiques à venir. Cela suppose d'adapter nos modes de vie et de trouver le chemin de crête d'une transition écologique qui soit socialement soutenable. Pour moi, c'est l'enjeu principal : il en va de l'avenir même de notre territoire.

Quel mot choisiriez-vous pour décrire le Pays de Nay ?

Je dirais : innovation. Parce que la CCPN a été pionnière dans de nombreux domaines, notamment dans la gestion de l'eau. Nous avons aussi développé une véritable politique jeunesse avec l'Info Jeunes. Nous savons innover dans des domaines singuliers, expérimenter à notre échelle et, parfois, être observés puis imités ailleurs.



MARIE-AGNÈS
MENORET ULTRA

Maire de **COARRAZE**

4^e Vice-Présidente déléguée à l'

**AMÉNAGEMENT
DE L'ESPACE
HABITAT**

MARIE-AGNÈS MÉNORET ULTRA

Maire de Coarraze depuis 2026 après un mandat de première adjointe et un autre en tant que conseillère municipale, elle est en charge de la commission Aménagement de l'Espace et Habitat, élue vice-présidente de la CCPN pour la première fois.

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai 65 ans, je suis retraitée de la fonction publique depuis le 1^{er} février 2026. J'étais secrétaire de mairie, d'abord à Coarraze pendant huit ans, puis j'ai exercé sur les communes de Beuste et de Saint Vincent. Je travaille depuis toute jeune dans la fonction publique, c'est presque dans mon ADN ! Et ça coulait de source de m'impliquer dans l'intercommunalité comme une continuité de mon engagement pour ma commune. Mais avant la loi de décembre 2025, il m'était impossible d'être déléguée communautaire, étant salariée d'une agglomération membre de l'intercommunalité. J'ai donc assisté aux commissions Finances, Habitat et Aménagement du territoire, et ne suis impliquée en tant qu'élue que depuis très récemment

Quelle est votre vision de l'interco ?

Elle sert à gérer des services et porter des projets que ne pourraient pas faire les communes seules, car financièrement ce ne serait pas possible. L'eau, l'assainissement, la gestion des déchets, l'aménagement de l'espace ou encore le développement économique relèvent désormais d'une compétence intercommunale.

Présentez-nous votre délégation

Il s'agira de travailler sur la cohérence territoriale

pour répartir la possibilité de construire et de développer certaines zones, comme le développement économique ou l'activité agricole, en discutant avec toutes les communes pour arriver à un consensus qui satisfasse les unes et les autres. Un SCoT, un schéma de cohérence territoriale, a été fait par mes prédécesseurs et sera révisé au printemps prochain.

Quel est l'atout du Pays de Nay que vous souhaiteriez préserver ou développer ?

Le pays de Nay est très divers, avec sa zone de plaine, une terre d'alluvions riche pour la production agricole, et sa zone de montagne plus propice à l'agro-pastoralisme. Ce sont deux cultures très différentes, une population différente elle aussi, jeune et active en ville plus que dans les zones rurales. Sans oublier sa ressource en eau, avec le gave de Pau, l'Ouzoum et le Lagoin. Un territoire qui présente pas mal de richesses à préserver.

Quel mot choisiriez-vous pour décrire le Pays de Nay ?

Je dirais attractif et vivant, pour ses petits commerces et parce qu'il y a des entreprises qui s'y installent. En même temps, le mot provincial conviendrait bien aussi, pour le calme et le côté campagnard du Pays de Nay



MARC
CANTON

Maire d'**ASSON**

5^e Vice-Président délégué à l'
EAU ET ASSAINISSEMENT

MARC CANTON

Maire d'Asson depuis douze ans après un mandat de conseiller municipal, il entre dans l'exécutif de la CCPN en 2020 et entame son deuxième mandat de vice-président à la commission Eau-Assainissement.

Présentez-vous en quelques mots

J'ai été recruté pour me présenter sur une liste électorale en 2008. Élu conseiller dans l'opposition, l'action municipale m'a plu et j'ai continué, pensant pouvoir oeuvrer pour ma commune. J'ai consacré mon premier mandat de maire à bien comprendre les rouages, puis je me suis impliqué dans les commissions de la CCPN. D'abord à la Petite Enfance, puis à l'Eau-Assainissement lorsque mon prédécesseur est parti.

Quelle est votre vision de l'interco ?

Notre communauté de communes a su rester à taille humaine et s'occupe de tout le territoire de la même façon afin de le rendre attractif, notamment pour les jeunes et les familles. On a tout pour les accueillir, des crèches, des écoles, des équipements de premier ordre et un bassin d'emploi actif.

Présentez-nous votre délégation

Le premier syndicat d'Eau-Assainissement a été créé par Jean Labarrère, ancien maire d'Asson dans les années 60. Du coup, le sujet m'intéresse, je me sens très impliqué. D'autant que l'eau est le sujet majeur des prochaines années. On sait qu'il ne faut pas la gaspiller, la distribuer à un prix compétitif et anticiper les risques de pénurie. On considère qu'une canalisation a une espérance de

vie de 90 ans. Or elles ont toutes 90 ans ! même si on en a déjà remplacé beaucoup. On est passé en régie et on maîtrise la qualité, la distribution et les coûts. Parler du prix de l'eau est tabou mais elle n'est pas si chère, car on investit aussi beaucoup. On n'arrivera jamais à 0% de perte, mais nos taux de rendements sont très bons.

L'autre sujet, c'est la GEMAPI. Un gros mot, puisque c'est une taxe qui nous permet de financer des travaux pour anticiper les crues et inondations. Deux gros ouvrages sont en projet : un mur anti-crue à Nay et une digue de protection à Bordes.

Quel est l'atout du Pays de Nay que vous souhaiteriez préserver ou développer ?

La commune d'Asson et son maire ! je plaisante. Plus sérieusement, je souhaiterais préserver la proximité entre les élus et la population. Le côté humain, ça compte, tout comme le bassin d'emploi, les équipements, les services médicaux. Notre situation géographique, cette nature qui nous entoure, c'est une richesse également.

Quel mot choisiriez-vous pour décrire le Pays de Nay ?

Authentique, car chaque village a gardé ses compétences et son identité propre. Et dynamique parce qu'on a des projets, on regarde l'avenir en face, et on a déjà réalisé un tas de choses pour le territoire.



CYRILLE
FRAIZE

Maire d'**ARBÉOST**

6^e Vice-Président délégué à la
CULTURE
SPORT

CYRILLE FRAIZE

Maire de la commune d'Arbéost depuis 2020, il est élu à la Communauté de Communes, en charge de la commission Culture et Sport. C'est son premier mandat de vice-président.

Présentez-vous en quelques mots

J'ai 44 ans, je suis cadre dans la fonction publique territoriale et c'est tout naturellement, en voulant m'impliquer davantage pour mon village, que je me suis présenté au mandat de maire. Avant d'être élu VP, je me suis impliqué dans plusieurs commissions de la CCPN : Tourisme, Eau et Assainissement, Moyens Généraux et PCAET. Et même au-delà, puisque j'ai siégé au Comité social Territorial de l'intercommunalité, j'ai aussi été VP du conseil d'exploitation de l'office du Tourisme en tant que représentant des élus, j'ai fait partie du comité éditorial du magazine Interfaces pendant 3 ou 4 ans et fait partie d'un groupe de travail sur la question de l'habitat des gens du voyage.

Quelle est votre vision de l'interco ?

Le grand intérêt d'une interco, c'est de pouvoir mettre les moyens des communes en commun pour porter des projets qu'elles ne pourraient pas faire seules et assurer des services de qualité à destination de tous les usagers. Je pense notamment au service de l'eau. La gouvernance de la CCPN peut paraître un peu lointaine pour les habitants qui ne perçoivent pas toujours ses fonctions, mais elle travaille bien pour le quotidien des gens.

Présentez-nous votre délégation

Je suis en charge de la Culture et du Sport. C'est

une très belle délégation qui concerne deux sujets importants sur le territoire, qui créent du lien et qui font société. Derrière la culture et le sport, il y a toutes les actions à destination des enfants, des jeunes, en matière culturelle ou de santé, avec l'apprentissage de la natation par exemple. Il y a tout le tissu associatif qui crée de l'événement et qui anime nos villages. Et il y a le pilotage de deux des plus gros équipements communautaires, la piscine Nayéo et l'Espace culturel inauguré en 2024.

Quel est l'atout du Pays de Nay que vous souhaiteriez préserver ou développer ?

Disposer d'équipements, comme la piscine Nayéo et l'Espace culturel, et autant d'animations culturelles sur un petit territoire semi-rural comme le nôtre, sans compter les clubs sportifs qui font des résultats importants, c'est assez exceptionnel et c'est à préserver. Une autre richesse du Pays de Nay, pour moi, c'est la montagne. Originaire de Bourgogne, j'ai choisi de venir m'y installer et je suis désormais très attaché à mon village, Arbéost.

Quel mot choisiriez-vous pour décrire le Pays de Nay ?

Je dirais dynamique. D'abord au plan associatif, pour l'offre sportive et culturelle, dynamique pour son tissu économique important, avec une population qui se renouvelle dans beaucoup de communes. C'est donc un territoire en mouvement et tourné vers l'avenir.



MONIQUE
TRIEP-CAPDEVILLE

Maire de **NAY**

7^e Vice-Présidente déléguée au
SERVICE AUX PERSONNES
ESPACE DE VIE SOCIALE

MONIQUE TRIEP-CAPDEVILLE

Élue maire de Nay après deux mandats en tant qu'adjointe et un dans l'opposition, elle est vice-présidente de la CCPN en charge de la commission Service aux personnes et Espace de vie sociale.

Présentez vous en quelques mots ?

Je suis monitrice éducatrice et je travaille à l'Étincelle 64, un centre d'accueil de jour pour personnes atteintes de troubles psychiques, et qui héberge sept résidents permanents. Avant, j'ai travaillé pendant 33 ans comme aide médico-psychologique à l'Arimoc du Béarn, une structure dédiée aux personnes lourdement polyhandicapées.

J'ai réduit mon activité depuis que je suis élue et je ne fais plus désormais qu'un quart de temps. Je suis élue maire sur les pas de mon père, qui s'était présenté à la mairie de Nay dès 1965. Il a toujours eu un mandat dans l'opposition, jusqu'à ce qu'il devienne maire, de 1995 à 2001. J'ai donc été bercée par la politique locale, mon oncle et mes cousins étant élus eux aussi à l'époque. Cela m'a donné envie de me mettre à mon tour au service des autres

Quelle est votre vision de l'interco ?

Essayer de travailler tous ensemble pour le bien des communes et des habitants. Car on ne peut rien faire les uns sans les autres, même si on n'a pas les mêmes idées politiques. Et j'inclus bien sûr les salariés et techniciens, dont il faut écouter les bons conseils, qui sont chargés de mettre en application nos idées d'élus. Je ne veux pas arriver à l'interco avec mes gros sabots pour tout révolutionner ! C'est au contraire un travail de partenariat que j'espère entreprendre.

Présentez-nous votre délégation

Je suis en charge de la commission Service aux personnes et Espace de vie Sociale. Cela inclus le portage des repas, le transport à la personne, des choses que je connais. J'aurai certainement, dans le futur, un tas de projets à proposer comme des habitats inclusifs qu'il faudrait démultiplier sur le territoire pour mieux intégrer les personnes handicapées. Lorsque j'étais adjointe aux affaires sociales, à chaque rentrée des classes, un jeune autiste n'avait pas accès au dispositif des personnels de vie scolaire. Du coup, c'est moi et un autre adjoint qui allions le faire manger à la cantine. Je continue de dire qu'il faut remettre un peu d'humanité et d'empathie dans ce travail auprès des personnes handicapées. Sinon, on ne sert à rien. Et c'est la même chose pour les personnes âgées. Le maître mot, c'est la solidarité.

Quel est l'atout du Pays de Nay que vous souhaiteriez préserver ou développer ?

On a un atout géographique indéniable qui est la proximité de la montagne et de l'océan. On a un riche patrimoine historique aussi, que sont nos bastides, par exemple. Il faut oeuvrer pour préserver ce qui existe déjà.

Un mot pour décrire le Pays de Nay ?

Accueillant. C'est ce que disent les gens qui ne sont pas d'ici lorsqu'ils viennent chez nous.



STÉPHANE
VIRTO

Maire de **MIREPEIX**

8^e Vice-Président délégué aux
DÉCHETS

STÉPHANE VIRTO

Réélu pour la quatrième fois à la mairie de Mirepex, il renouvelle son engagement à la commission des déchets. C'est son troisième mandat en tant que vice-président de la CCPN.

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai 56 ans, je suis marié et père d'une fille de 22 ans. En tant qu'ingénieur en génie énergétique, j'ai travaillé dans l'informatique et dans l'environnement. Mais j'ai cessé mon activité professionnelle pour me consacrer à plein temps à mes mandats de maire et de vice président de la CCPN. Un choix assumé, parce que ne j'avais pas assez de temps pour tout faire, et parce que mon activité aujourd'hui a du sens. Aujourd'hui, mon engagement en politique consiste à servir le mieux possible les habitants, plutôt que l'intérêt des actionnaires.

Quelle est votre vision de l'interco ?

Une communauté de communes mène des projets qu'une commune seule ne peut pas faire. Comme la piscine, la médiathèque ou encore la collecte des déchets et la gestion des déchetteries, ce dont je m'occupe. Bien souvent, une intercommunalité sert de guichet aux communes qui veulent se faire financer un projet. À la CCPN, c'est l'inverse. Parce qu'on a un vrai projet de territoire. Nous montons des projets qui bénéficient à toutes les communes.

Présentez-nous votre délégation

C'est mon deuxième mandat au service de cette commission. Ayant travaillé dans les centrales thermiques, puis dans l'environnement, je

connaissais le monde des déchets. Cette délégation consiste à collecter les déchets des habitants de la CCPN, s'occuper des 3 déchetteries et mettre en oeuvre le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés qui consiste à réduire la quantité de déchets. Différentes actions sont menées pour cela, telles que la distribution de composteurs, avec la formation qui va avec. On tente aussi de réduire les déchets verts. Un autre projet qui me tient à coeur, c'est la création d'une ressourcerie-recyclerie sur le territoire, pour collecter, réparer et revendre les objets dont les gens se débarrassent.

Quel est l'atout du Pays de Nay que vous souhaiteriez préserver ou développer ?

Notre principal atout, c'est notre position géographique au carrefour des grosses communautés d'agglomération que sont Pau, Tarbes et Lourdes. Ce qu'il faut préserver, c'est notre cadre de vie dans ce milieu rural, à l'écart des grandes villes, tout en bénéficiant des services à proximité.

Quel mot choisiriez-vous pour décrire le Pays de Nay ?

Paisible. C'est le mot qui me vient à l'esprit. C'est une campagne paisible, entre plaines et montagnes, qui n'est pas pour autant désertique, mais sans pâtir du bruit ni de la foule.



PHILIPPE
LACROUX

Maire de **BOURDETTES**

9^e Vice-Président délégué aux
MOYENS GÉNÉRAUX
NUMÉRIQUE

PHILIPPE LACROUX

Il entame son troisième mandat de maire de Bourdettes, après avoir été premier adjoint de 2007 à 2014, et rempile à la commission Moyens Généraux et Numérique. C'est son deuxième mandat de vice-président de la CCPN.

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis chargé d'exploitation des réseaux Énedis en Béarn, Bigorre, Pays Basque et Landes, et je travaille en trois huit, ce qui me permet d'exercer ma fonction d'élu. Bien qu'il m'arrive de rater quelques réunions. Il faut avoir un petit grain de folie pour faire tout ça ! D'autant qu'il est de plus en plus difficile d'être maire. Mais c'est un challenge à relever.

Quelle est votre vision de l'interco ?

Les communes seules auraient du mal à survivre, donc c'est important d'avoir une intercommunalité forte. Tout en laissant aux communes leurs compétences — l'urbanisme, la voirie, le pouvoir de police et la proximité avec les habitants — sans quoi elles n'auraient plus lieu d'être. La communauté de communes est importante aussi pour l'entraide et la mutualisation.

Présentez-nous votre délégation

Je suis en charge de la commission Moyens Généraux et Numérique. Cela concerne le suivi technique général de tous les bâtiments, du parc automobile, la gestion des comptes, les prestations nettoyage, les commandes groupées... C'est un peu la boîte aux lettres et le facteur de tout le monde, puisqu'elle est cœur de tous les services. Le numérique, c'est l'informatique et tout ce qui touche à la fibre optique. Je suis délégué à la Fibre

64 — le syndicat mixte mis en place par le Conseil Départemental qui rassemble les différentes communautés de communes concernées par le déploiement de la fibre optique sur 100% du territoire. On a pu, grâce à cela, installer des ateliers numériques dans les mairies et donner des cours d'informatique aux personnes âgées et à tous ceux qui en ont besoin. C'est important de nos jours où tout est dématérialisé.

Quel est l'atout du Pays de Nay que vous souhaiteriez préserver ou développer ?

Commençons par préserver notre ruralité, car nous sommes une communauté de communes rurale. Pour nos jeunes, il y a l'Espace jeunes et l'Info jeunes, mais il faudrait peut-être aider davantage les clubs de sport et créer des lieux de vie autour du cinéma par exemple. Faire en sorte que nos jeunes n'aient pas besoin d'aller à Pau pour s'amuser. Et je pense qu'il nous manque un gros rendez-vous annuel qui déplace les foules, une grosse manifestation ou un très gros festival, sur 3 ou 4 jours.

Quel mot choisiriez-vous pour décrire le Pays de Nay ?

Je dirais Sérénité. Parce qu'on a tout ici pour vivre sereinement : de jolis paysages, des activités variées, des commerces, un réseau médical important. Il faut que cela perdure, et continuer d'y travailler.



FRANCIS
ESCALÉ

Maire de **BAUDREIX**

10^e Vice-Président délégué au
PLAN CLIMAT
MOBILITÉ

FRANCIS ESCALÉ

Il démarre son 8^e mandat de maire de Baudreix et s'il le termine, cela fera cinquante ans qu'il exerce en tant qu'élu. C'est la troisième fois, non consécutive, qu'il est vice-président de l'intercommunalité.

Présentez-vous en quelques mots ?

Après des études de droit, je suis entré à l'Éducation Nationale en tant que Conseiller Principal d'Éducation et fait quasiment toute ma carrière au collège Jeanne d'Albret à Pau. Ce qui m'a permis de concilier mes activités de CPE et d'élu. J'ai d'abord été conseiller municipal en 1983, puis adjoint avant de prendre la place du maire démissionnaire en 1993. J'ai exercé mon premier mandat de vice-président en 2000, en charge de la commission Tourisme, et suis revenu aux affaires en 2020.

Quelle est votre vision de l'interco ?

C'est un superbe outil de solidarité envers les communes. Au cours du dernier mandat, nous avons signé un pacte financier et voté une dotation de solidarité communautaire allouée chaque année aux communes pour leur budget de fonctionnement. La somme dépend du nombre d'habitants et du potentiel financier de chacune. Et elles peuvent, en plus, bénéficier d'une aide ponctuelle de la CCPN pour un petit projet communal.

Présentez-nous votre délégation

En plus de la commission Mobilités durables que j'ai présidée ces 6 dernières années et que je poursuis, j'ai récupéré le Plan Climat Air Énergie Territoire (PCAET). L'objectif de la commission Mobilités est de réduire les émissions de CO2 et de gaz à effet de serre dans

le domaine du transport. Un bus à la demande permet aux personnes de se déplacer facilement, c'est un service qui fonctionne bien.

Concernant le PCAET, je m'inscrits dans la continuité du travail réalisé par Jean-Pierre Faux, avant moi. L'objectif étant d'atténuer autant que possible les effets du réchauffement climatique, réduire nos consommations d'énergie, développer les énergies renouvelables et favoriser la biodiversité. Un plan d'action a été validé dans ce sens en conseil communautaire en 2024, et il ne tient qu'à nous de revoir nos modes de fonctionnement.

Quel est l'atout du Pays de Nay que vous souhaiteriez préserver ou développer ?

Notre richesse, c'est la beauté de nos paysages. La proximité des montagnes favorise le maintien d'un écosystème relativement frais, mais on sait qu'il va faire de plus en plus chaud. Il faudrait planter des haies pour encourager la biodiversité, des essences plus résistantes au réchauffement climatique, racheter des petites parcelles le long du gave pour y faire des plantations d'arbres, oeuvrer à une meilleure gestion de l'irrigation, éviter le gaspillage. Mon objectif est de travailler sur tout ce qui touche à l'environnement.

Un mot pour décrire le Pays de Nay ?

Charme et Nature. Parce que je trouve notre territoire charmant, et parce qu'il faut préserver notre belle nature.



BERNARD
PUYAL

1^{er} adjoint au maire de **BORDES**

11^e Vice-Président délégué au

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

BERNARD PUYAL

Premier adjoint à la mairie de Bordes, il entame son quatrième mandat de conseiller communautaire à la CCPN en charge de la commission Développement économique.

Présentez vous en quelques mots

J'ai 65 ans, je suis retraité de chez Safran. J'entame mon 4^e mandat à la mairie de Bordes, d'abord en tant qu'adjoint au sport en 2008, puis premier adjoint. C'est aussi mon 4^e mandat à l'intercommunalité. J'ai été membre des commissions Culture et Sport, Finances et Aménagement du territoire, et Développement économique, un domaine qui m'anime tout particulièrement.

Quelle est votre vision de l'interco ?

Faire ensemble ce que les communes ne peuvent pas faire seules, voilà ce qui me motive. On était un peu précurseur au niveau des clubs sportifs qui ont du s'ouvrir à d'autres villages pour continuer d'exister. Avant d'être élu, j'étais impliqué au niveau associatif, notamment au club de foot Bordes Sport qui a fusionné avec Boeil- Bezing et Beuste en 1994, faute de joueurs et d'encadrants. On n'aurait pas pu continuer si chacun était resté dans son coin.

Présentez-nous votre délégation

Je suis en charge de la création et de la gestion des zones d'activités, du soutien au commerce, à l'artisanat et à l'industrie. Je suis également en charge de l'Action Collective de Proximité qui est un contrat régional à l'échelle de Montagne béarnaise et qui regroupe 3 communautés des communes, Pays de Nay, Haut Béarn et la Vallée d'Ossau, pour aider au développement économique sur

tout le territoire. C'est également tout l'objet de l'association Aeropolis que de soutenir l'industrie par une action de proximité. Nous avons la chance d'avoir Safran qui représente 3000 emplois directs, 9000 emplois induits sur le bassin d'emploi. S'il y avait pas Safran sur le territoire, son développement ne serait pas ce qu'il est.

Quel est l'atout du Pays de Nay que vous souhaiteriez préserver ou développer ?

Sa richesse, c'est sa diversité. Tant au niveau économique que pour son patrimoine, son potentiel touristique important et son agriculture qu'il faut conserver. Une action est en cours, en partenariat avec l'agglomération de Pau : le maintien de l'activité maraîchère. On travaille à la recherche de repreneur tout en répertoriant les zones susceptibles d'en accueillir d'autres, pour anticiper les futurs départs en retraite. Ce travail est mené avec l'ensemble des organismes agricoles concernés..

Un mot pour décrire le Pays de Nay ?

Deux mots me viennent à l'esprit : richesse et variété. Car on a tout ici. Le territoire est varié au plan géographique, touristique, économique. Avec un taux de chômage plus bas que la moyenne française, des services, des terrains à bâtir encore abordables. C'est un peu le pays rêvé ! D'ailleurs, il y en a qui sont tombés amoureux et qui ne sont jamais repartis.



JEAN-JACQUES
LAFFITTE

Maire d'**ARTHEZ D'ASSON**

12^e Vice-Président délégué à la
PETITE ENFANCE

JEAN-JACQUES LAFFITTE

Maire d'Arthez-d'Asson depuis 2008, il est mandaté pour la première fois à la vice-présidence de l'intercommunalité, en charge de la commission Petite Enfance.

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis retraité de chez Safran, autrefois Turboceca, où j'ai fait toute ma carrière en tant que dessinateur industriel. J'en suis à mon 8^e mandat d' élu, ayant été 4 fois conseiller municipal, de 1977 à 2001, et quatre fois maire, depuis 2008 jusqu'à aujourd'hui. Avec une petite « mi-temps » de 2001 à 2008 où je ne me suis pas présenté.

Quelle est votre vision de l'interco ?

Arthez-d'Asson a intégré la CCPN durant la mandature où je n'étais pas élu. Je l'ai donc prise en cours de route dès mon élection en 2008, et on a presque grandi ensemble. Je trouve que notre intercommunalité a su se développer progressivement, en se structurant et en incluant petit à petit de nouvelles compétences. Elle avance dans le bon sens.

Présentez-nous votre délégation

Les postes de vice-président, on ne les demande pas, c'est le Président qui nous les propose. Christian Petchot-Bacqué m'a proposé la commission Petite-Enfance que j'ai acceptée parce que je me suis toujours impliqué dans les commissions. Notamment celle-ci, où je m'étais investi lors de mon tout premier mandat de maire. Ce n'est donc pas un sujet nouveau pour moi et c'est important de veiller au bien-être des tout

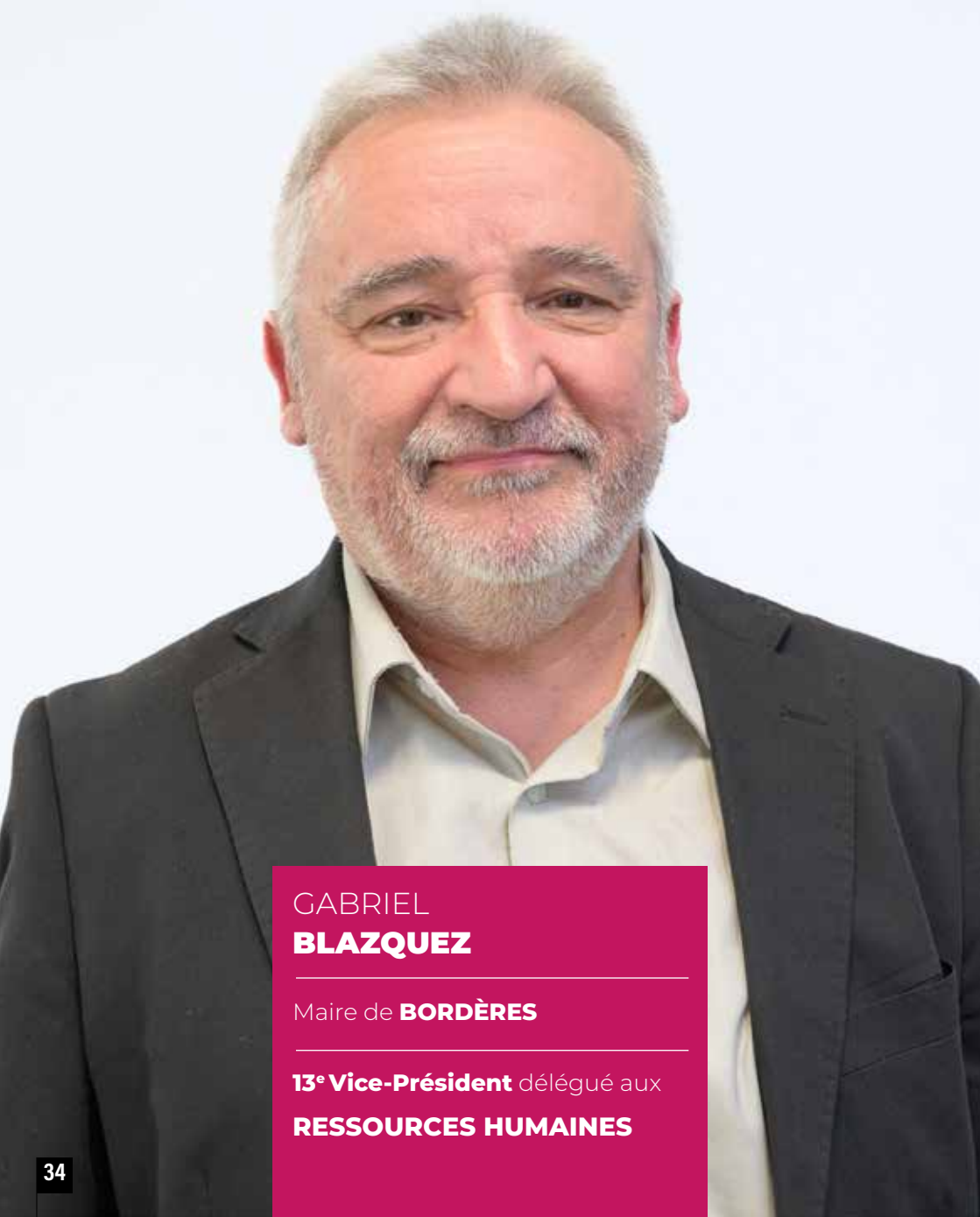
petits. Je serai amené à travailler avec la directrice du service Petite-enfance et les directrices de crèches, à assurer le suivi des dossiers, à faire remonter les problématiques. J'aime m'investir pour autrui, d'ailleurs je l'ai toujours fait. Plus jeune, j'étais président du club de foot de mon village, de la société de chasse, et pendant des années je me suis investi auprès des jeunes pour leur faire faire du sport.

Quel est l'atout du Pays de Nay que vous souhaiteriez préserver ou développer ?

Le groupe industriel autour de Safran, le pôle Aéroport et le Technocentre sont une vraie richesse économique pour le Pays de Nay, et je ne parle pas des emplois induits. On a racheté des terrains pour développer le secteur, il faut donc continuer dans ce sens et attirer de nouvelles entreprises. Au plan touristique aussi, le Pays de Nay a des atouts incroyables : le zoo d'Asson, le Soulor, la Véloroute, la base de Baudreix entièrement créée par sa commune. Tout cela est à préserver indéniablement.

Quel mot choisiriez-vous pour décrire le Pays de Nay ?

C'est le plus beau ! Parce qu'on a tout : la plaine et la montagne. Plus sérieusement, je dirais : dynamique. De par ses nombreuses activités, touristiques, industrielles et agricoles.



GABRIEL
BLAZQUEZ

Maire de **BORDÈRES**

13° Vice-Président délégué aux
RESSOURCES HUMAINES

GABRIEL BLAZQUEZ

Élu maire de Bordères en mars dernier, après avoir exercé un mandat de premier adjoint et un précédent en tant que conseiller municipal, Gabriel Blazquez, 13^e vice-président de la CCPN, s'est vu confier la commission des ressources humaines.

Pourriez-vous vous présenter en quelques mots ?

Tout au long de ces mandats, je me suis investi dans les différentes commissions intercommunales : finances, développement économique, administration générale, ressources humaines. La diversité de ces thématiques m'a permis d'acquérir une meilleure connaissance des compétences et du fonctionnement de l'intercommunalité.

Quelle est votre vision de l'interco ?

L'intercommunalité est au service des 29 communes du territoire. Elle assure des compétences diverses en mutualisant des moyens matériels et humains, elle apporte une expertise et peut porter des projets structurants pour l'intérêt collectif. M'engager en tant que maire et vice-président de la CCPN, en plus de mon activité professionnelle, c'est un choix pleinement assumé. Soit on considère que, parce qu'on est actif, on ne peut pas s'engager politiquement, soit on considère qu'on peut tout mener de front, et c'est ce que je tente de faire.

Présentez-nous votre délégation

Dès que le Président nous a contacté pour construire son exécutif, il nous a invité à exprimer nos préférences. J'ai donc pris les Ressources Humaines avec beaucoup de plaisir. En tant que responsable informatique et technique dans

la fonction publique, je manage une quinzaine d'agents. La partie recrutement, basée sur l'échange entre un candidat et l'employeur, m'intéresse particulièrement parce que je la pratique dans le cadre de mon activité professionnelle. Nous allons travailler dans la continuité du mandat écoulé, le plus important pour moi étant la transparence et l'équité.

Quel est l'atout du Pays de Nay que vous souhaiteriez préserver ou développer ?

Notre richesse est d'abord géographique. Avec la diversité des communes, la montagne, le piémont, la plaine, un tissu associatif et économique très riche. Avec un pôle d'excellence qu'est Safran et des artisans aux compétences avérées. Ce grand écart est passionnant. Sans oublier l'agriculture qui participe aussi de la richesse du territoire.

Quel mot choisiriez-vous pour décrire le Pays de Nay ?

Je choisirais deux mots : Ouverture, pour l'ouverture géographique et humaine, le projet du Soulor ou les dynamiques d'ouverture au monde mises en oeuvre par le pôle jeunesse avec l'Aragon et le Canada, via Erasmus. Et Coopération, qui définit l'osmose entre les communes et l'interco. Les gens sont contents d'avoir un service public de l'eau, un service de collecte ménagère efficace, un pôle culturel actif. Et ils savent aujourd'hui que sans l'interco, point de salut !



**Communauté de communes
du Pays de Nay**

250, rue Monplaisir - 64 800 Bénéjacq

**05 59 61 11 82
www.paysdenay.fr**